

# PIC DE NANTES MAINTENANT ON S'ARRÊTE !!

Déc. 2017

**« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu... » Berthold Brecht**

Le 07 septembre 2016, la direction de la PIC nous annonçait la fermeture de la PIC d'Angers et le transfert du courrier vers Nantes avec un calendrier bien précis.

- Mars 2017 : arrivée du GF arrivée éco et lettre : 4 emplois
- Juillet 2017 : arrivée des kubs : 3 emplois.
- Octobre 2017 : arrivée du tri départ : 8 emplois.
- Février 2018 : arrivée de la lettre arrivée : les emplois ne sont pas encore chiffrés.

**A Sud, même si ce trafic supplémentaire donne des gages de longévité à moyen terme, nous ne nous sommes jamais réjoui-es de cette fermeture. Cela engendre de la souffrance et un bouleversement de la vie personnelle et professionnelle pour nos collègues d'Angers.**

**Nous avons aussi averti que pour écouler le trafic du 49, il faudrait mettre des moyens humains en face (un petit rappel : 174 agents à la PIC d'Angers !!) car d'après notre expérience les PIC prenantes frisent l'indigestion avec son lot de mal-être et de colère !**

*Il est temps de faire un point d'étape car après échange avec le personnel, nous percevons un gros ras le bol et ce malgré nos alertes auprès de la direction à chaque instance.*

### L'emploi :

La direction reconnaît que le trafic a été sous-évalué, c'est une première étape mais nous imaginons qu'elle ajusterait les effectifs en fonction !! Et là, c'est une autre affaire, il faut attendre des hypothétiques consignes de la DRIC !! Oui mais en attendant, le personnel sature Mr le Directeur et ce ne sont pas quelques pains au chocolat qui vont régler le problème !! Et que dire de la clinique du courrier qui croule sous les bak et K7 de courrier à traiter !! Et la PPDC n'est pas non plus épargnée par le manque d'emploi où un poste à l'arrière guichet n'a jamais été comblé.

La seule réponse au sujet de l'emploi c'est : « il y a des appels à candidature en cours... » Bizarre, nous n'en avons trouvé aucun sur la bourse d'emplois ou alors faut-il un profil particulier bien précis pour intégrer la PIC ?

**Alors on met des pansements ou on joue aux chaises musicales !!**

Le nombre de personnel intérimaire a littéralement explosé depuis quelques temps, et ce sur tous les flux. Cela montre bien le manque de personnel permanent, pas étonnant à force de tailler dans les effectifs !!

### Les conditions de travail :

Du fait de ce manque d'emploi et aussi du manque de personnel formé, les séquençements ne sont plus respectés et les conditions de travail des agents de la PIC se détériorent de jour en jour. Dans certaines équipes, le nombre de personnel précaire est presque plus important que les agents permanents.

Les agents subissent un stress au quotidien pour écouler le trafic supplémentaire.

Les fermetures de machines et chargements de camions se font dans la précipitation avec parfois des agents qui partent après l'heure. Et lorsqu'ils partent à l'heure, ils regagnent leur domicile épuisés.

Et ces fermetures faites au dernier moment ont pour conséquence de laisser des chantiers encombrés aux collègues qui prennent la relève.

**C'est ça votre stratégie là-haut, de la flexibilité pour être « agile », au détriment de notre santé ?**



## La promotion :

Lorsque nous demandons des promotions du fait de cette polyvalence on nous répond : « il y a actuellement des parcours qualifiants... » oui, mais à Sud nous déplorons qu'encore à la PIC certains de nos collègues qui ont beaucoup d'ancienneté n'aient jamais eu de promotion !! Nous le revendiquerons dans cette lutte !

## Le stockage :

Nous ne pouvons pas pousser les murs et nous ne pouvons que déplorer les zones de stockage remplies et les zones de circulation encombrées !! Et il reste encore tout le trafic lettre arrivée à venir !!

Et en parallèle, on nous présente les fameuses « règles d'or » qui nous intiment de bien ranger le matériel !! De qui se moque t'on !!

**Alors, à Sud, nous pensons qu'il est temps maintenant de dire stop et de faire entendre nos voix...toutes et tous ensemble, la direction doit comprendre qu'on ne peut pas tout accepter docilement !!**

Lors de nos his communes avec la CGT, nous avons abordé tous ces points et nous avons décidé d'inscrire nos revendications de façon bien précise dans un préavis de grève. (voir ci-contre).

**Il n'y a pas de fatalité, c'est bien grâce à notre lutte et notre unité que nous pourrons obtenir satisfaction, nous ne devons pas nous replier sur nous-mêmes et courber l'échine face à des dirigeants qui nous mettent la pression en nous promettant quelques éventuelles promotions !!**

AUJOURD'HUI...



**Rassemblons-nous devant les grilles de la PIC pour exprimer notre ras le bol et imposer nos revendications. Soyons nombreux et déterminés, et ne lâchons rien !!**

**Toutes et tous en grève vendredi 08 décembre !  
Rassemblement devant la PIC à partir de 12h30 !**

A Monsieur le Directeur de la PIC de Nantes,

Objet : Préavis de grève

Nous vous informons que notre organisation dépose un préavis de grève de 24h le 08 décembre 2017 pour la PIC Nantes Atlantique. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels. Ce préavis tient compte des services cycliques. Dans ce cadre, il débutera le jeudi 07 décembre 2017 à 22h05 et se terminera le samedi 09 décembre 2017 à 6h15.

**Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :**

→Comblement des postes vacants par de l'emploi pérenne de façon suivante :

→Comblement d'un poste à l'arrière guichet.

→Courrier industriel : ilot TOP : 6 emplois.

Ilot logistique : 2 emplois.

Cedex 9 : 1 emploi.

→Brigade mixte : 5 emplois.

→Lettre départ : ilot TOP/Manuel : 8 emplois.

Ilot MTI : 3 emplois.

Ilot logistique : 3 emplois.

→Lettre arrivée : ilot TOP : 6 emplois.

Ilot MTI : 4 emplois.

Ilot logistique : 4 emplois.

→Création de postes de boulistes sur tous les flux.

→Création d'une position supplémentaire en bout de TOP sur le chantier 49.

→Respect du séquençage d'activité et de la polyvalence.

→Respect des coupures machine et respect des horaires d'arrivée sur les chantiers (chargement des camions).

→Respect des horaires de fin de vacation.

→Respect des procédures de montage des chantiers.

→Arrêt des pressions.

→Prime de 600 euros sans condition d'absentéisme pour l'intégration du trafic d'Angers.

→2.1 grade de base.

→Revalorisation de l'heure de nuit.